



PRÉFET DE LA SAVOIE

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Commune de Montsapey

dossier n° PC 073 175 23 R1004

date de dépôt : **01 juin 2023**

demandeur : **Monsieur BERTAUT Romain**

pour : **construction d'une extension, d'un
appentis, d'une terrasse**

adresse terrain : **63 Chemin de l'Arolle**

lieu-dit Lieulevé, à Montsapey (73220)

**ARRÊTÉ N°
accordant un permis de construire
au nom de la commune de Montsapey**

Le maire de Montsapey,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 01 juin 2023 par Monsieur BERTAUT Romain demeurant 63 Chemin de l'Arolle lieu-dit Lieulevé, Montsapey (73220);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une extension de l'habitation, d'un appentis en extension de l'atelier et d'une terrasse entre l'habitation et l'abri de jardin;
- sur un terrain situé 63 Chemin de l'Arolle lieu-dit Lieulevé, à Montsapey (73220) ;
- pour une surface de plancher créée de 19 m² et une emprise au sol créée d'environ 36 m² pour l'appentis et 103 m² pour la terrasse;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'article L 422-6 du code de l'urbanisme;

Vu l'avis réputé favorable du Préfet de la Savoie;

Vu les pièces fournies en date du 20/07/2023 et du 03/08/2023;

Vu l'affichage de la demande d'autorisation d'urbanisme en mairie le 06/06/2023;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est **ACCORDÉ** sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Les eaux pluviales seront collectées et traitées par tout dispositif adapté conforme à la réglementation en vigueur.

Article 3

Le projet est soumis au versement de la Taxe d'Aménagement (T.A.) et de la Redevance d'Archéologie Préventive (R.A.P.).

A

Le

Le maire,

MONTSAPEY

8 Août 2023



Remis en main propre